

Notre Saint Père le Pape Pie IX, par un bref en date du 22 Mai, 1874, a élevée à la dignité de Basilique Mineure. Pour construire cette splendide basilique, la piété des Bretons a su fournir des centaines de mille francs, nous avons déjà versé plus d'un million, et cependant notre diocèse n'est pas riche ! Mais il est catholique, et il aime sainte Anne ! Il aime et chérit le souverain Pontife qui favorise si magnifiquement la piété des Bretons."

Un argument non moins convaincant de cette dévotion spéciale nous est fourni dans l'érection et l'histoire de cette fameuse confrérie de sainte Anne. Aussitôt, en effet, que Urbain VIII accédant avec bienveillance aux prières de la reine et du roi de France, en eût permis l'érection et l'eût enrichie de plusieurs indulgences, les fidèles s'empressèrent de s'y enrober. La liste fut ouverte par cette même reine de France, Anne d'Autriche ; après elle les grands du royaume et un nombre considérable de gens du peuple se firent un honneur et une gloire d'être inscrits parmi les associés. Sur le registre de la royale confrérie de sainte Anne, qui fut approuvée par Urbain VIII, le 22<sup>e</sup> jour de septembre, en l'an du Seigneur 1638, de son pontificat le 16<sup>e</sup>, par la Bulle *Cum sicut accepimus*, voulurent se faire inscrire Anne d'Autriche, reine de France, le Dauphin, qui fut plus tard Louis XIV, Philippe duc d'Orléans, Nicole de Lorraine, femme de Charles IV, Charlotte de Montmorenci, mère de l'illustre Condé, Henriette Marie, fille de Henri IV, sœur du roi Louis XIII, femme de Charles I, roi d'Angleterre, qui vint elle-même au sanctuaire près d'Auray, et écrivit de sa propre main son nom dans le registre, comme le fit aussi Henriette Anne, duchesse d'Orléans, toutes deux louées par Bossuet dans des oraisons funèbres, et grand nombre d'autres princes et personnages distingués.

Quant aux temps plus rapprochés, qu'il nous suffise de citer ces paroles d'un évêque. " Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1851 jusqu'au 7 mars 1872, nous avons inscrit